



Livret hebdo : 347

DISCOURS DATANT D'ENVIRON 22 ANS AVANT

DÉVASTATIONS DE LA MUSIQUE

Français



Traduit en français par:
Département de traduction (Dawate-e-Islami)

Shaykh-e-Tariqat, Amir-e-Ahl-e-Sunnat,
Fondateur de Dawat-e-Islami 'Alimudh Dîn Mawlânâ Ahsanullâh
MOUHAMMAD ILYÂS
'Attâr Qâdirî Razavî

گانوں کی تباہ کاریاں

Ganon Ki Tabah Kariyah

Dévastations de la musique

Ce livret a été présenté en ourdou par le Majlis Al-Madina-tul-'Ilmiyya. **Le département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawab).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail : ✉ french.translation@dawateislami.net

Dévastations de la musique

Une traduction française de “ *Ganon Ki Tabah Kariyah* ”



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2024 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1^{ère} parution : Shawwal al-Mukarram – 1445 AH – (Avril 2024)
Traduit par : Le département de traduction (Dawat-e-Islami)
Éditeur : Maktaba-tul-Madinah
Quantité : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail** : global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone** : +92-21-34921389-93

🌐 **Web** : www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ط

Dou'â pour lire le livre

Lisez la dou'â (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez ان شاء الله:

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَانْشُرْ
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

Traduction

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui Qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustataf, vol. 1, p. 40*)

Note : Récitez la Salât sur le Prophète ﷺ une fois avant et après la dou'â.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Dévastations des chansons | 1 |
| Invocation d'Attâr..... | 1 |
| Vertu de l'envoi de la <i>ṣalāt</i> sur le Bien-Aimé Prophète ﷺ | 1 |
| Les désastres de la musique et de l'alcool | 2 |
| Dévastations des chansons et de la musique..... | 6 |
| J'ai reçu l'ordre de détruire les instruments de musique | 8 |
| Un groupe de ma Oummah sera transformé en singes et en porcs.... | 10 |
| Les chansons créent l'hypocrisie dans le cœur | 11 |
| Du plomb fondu sera versé dans les oreilles le jour du Jugement | 11 |
| Quelle est la règle concernant l'écoute des chansons ? | 12 |
| Les méfaits de l'écoute de chansons | 12 |
| La musique est très répandue dans la société d'aujourd'hui..... | 13 |
| Comment éviter la musique | 14 |
| Rappeler, car le rappel profite aux musulmans | 15 |
| La foi est ruinée | 17 |
| Nous ne savons pas quelle sera notre fin..... | 18 |
| Le seul qui mérite d'être envié, c'est le croyant dans la tombe | 19 |
| Comment mettre fin à l'habitude d'écouter de la musique ? | 20 |

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ
أَتَابَعْتُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Dévastations de la musique ¹

Invocation d'Attâr

Ô Seigneur de Mustafâ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ ! Quiconque lit ou écoute le livret de 20 pages intitulé “ *Dévastations de la musique* ”, accorde-lui la capacité de se tenir à l'écart des films, des séries, des chansons et de la musique, et pardonne-lui ainsi qu'à ses parents sans avoir à rendre de comptes.

اٰمِيْنُ بِجَاهِ النَّبِيِّ الْاَمِيْنِ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

Vertu de l'envoi de la *ṣalāt* sur le Bien-Aimé Prophète ﷺ

Le dernier Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit :

“ Quiconque envoie 100 fois la *ṣalāt* sur moi le vendredi, lorsqu'il arrivera le jour du Jugement, il sera

¹ De nombreux discours audio du célèbre guide spirituel et leader d'Ahl As-Sounnah, Maulana Ilyās Attār Al-Qadiri رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِمْ الْعَالَمِيَّة ont été présentés sous forme écrite, avec diverses modifications, par le département Bayânât-e-Ameer-e-Ahl-e-Sunnat du Centre de recherche islamique sous le nom de *Faizân-e-Bayânât-e-'Attâr*. اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ ! Le département des livrets hebdomadaires propose aujourd'hui au public l'un de ces discours, à savoir “ *Dévastations des chansons* ”, sous la forme d'un livret.

Dévastations de la musique

accompagné d'une telle lumière que si elle devait être distribuée parmi la création, elle leur suffirait à tous.”²

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Les désastres de la musique et de l'alcool

‘Allāmah ‘Abdur-Raḥmān b. Al-Jawzī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ relate l'histoire suivante d'une personne dans son livre intitulé “ *Dhamm ul-Hawā* ” :

“ Une nuit, j'ai fait un rêve dans lequel j'ai vu que les personnes enterrées dans le cimetière près de ma maison sortaient de leurs tombes et se rassemblaient dans un certain endroit, jusqu'à ce qu'elles soient toutes réunies. Après cela, elles se mirent à pleurer et à faire l'appel suivant dans la cour d'Allah عَزَّوَجَلَّ : “ Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Que telle ou telle femme qui est décédée ce matin ne soit pas enterrée dans notre cimetière. Ô Allah (عَزَّوَجَلَّ) ! Protège-nous du malheur de cette femme non-pratiquante. ”

Les voyant pleurer, j'ai demandé à l'une des personnes décédées : “ Pourquoi faites-vous cette invocation ? ”

“ La femme qui est décédée aujourd'hui est destinée à l'Enfer, donc si elle est enterrée dans notre cimetière, nous serons mis en difficulté parce que nous serons

² *Hilyat ul-Awliyā'*, vol. 8, p. 48, Hadith 11341

témoins de son châtimeⁿt. C'est pourquoi nous pleurons et implorons dans la cour d'Allah عَزَّوَجَلَّ pour qu'elle ne soit pas enterrée ici ”, répondit la personne.

En entendant cela, je me suis immédiatement réveillé et j'étais curieux de savoir ce qui allait se passer. J'ai donc pris la direction du cimetière. Quand j'y suis arrivé, j'ai vu qu'une tombe avait été creusée. J'ai demandé aux fossoyeurs : “ Pour qui avez-vous creusé cette tombe ? ”

“ Pour la femme d'un homme riche ”, répondirent-ils.

Je leur ai raconté le rêve que j'avais vu pendant la nuit, et ils ont fermé la tombe. Peu de temps après, des gens sont arrivés et ont demandé : “ La tombe est-elle prête ? ”

“ On ne creusera pas de tombe ici ”, répondirent les fossoyeurs.

En entendant cette réponse, ils se rendirent à un autre endroit, mais comme la nouvelle du rêve leur était parvenue, les fossoyeurs de cet endroit refusèrent également de creuser la tombe. Ils se rendirent donc dans un autre cimetière et y préparèrent une tombe. La tombe a donc été creusée dans l'autre cimetière et le cortège funèbre y était attendu. C'est alors qu'une agitation a commencé et que les gens se sont mis à crier que le cortège funèbre était arrivé, et j'ai donc rejoint ceux qui portaient le cercueil.

Dévastations de la musique

Il y avait beaucoup de gens qui accompagnaient le convoi funéraire, et vers l'arrière du convoi j'ai vu un beau jeune homme, alors j'ai demandé aux gens qui c'était. Ils me dirent que c'était le fils de la défunte. Le père du jeune homme était également avec lui et les gens leur présentaient leurs condoléances à tous les deux.

Après l'enterrement de la femme, je me suis approché du père et du fils et je leur ai dit : “ J'ai fait un rêve cette nuit. Si vous me le permettez, j'en parlerai. ”

Le mari de la femme refusa et répondit : “ Je n'ai pas besoin d'écouter un rêve. ”

Cependant, le fils me demanda de lui raconter le rêve. J'ai donc emmené le jeune homme à l'écart, loin des gens, et je lui ai raconté le rêve. Puis je lui ai dit : “ Les gens des tombes ont imploré Allah عَزَّوَجَلَّ pour que ta mère ne soit pas enterrée dans leur cimetière. Parle-moi de ses actes. ”

Le jeune homme dit : “ Ma mère buvait de l'alcool, écoutait de la musique et portait de fausses accusations contre d'autres femmes. C'est tout ce que je sais d'elle, mais si vous voulez en savoir plus, il y a une vieille femme de 99 ans qui vit dans notre maison, qui était la sage-femme de ma mère et qui la servait. Accompagnez-moi et parlez-lui ; elle en saura peut-être plus sur ma mère. ”

J'ai donc accompagné le jeune homme à son domicile. J'ai raconté à la vieille femme le rêve que j'avais vu et ce que le fils du défunt m'avait dit, puis je lui ai demandé : “ Que pouvez-vous me dire d'autre ? ”

La vieille femme pleura et me dit : “ Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ pardonne à la défunte, elle a commis beaucoup de péchés. ”

Elle me raconta davantage les péchés de la femme. ³

Chers frères en Islam ! Cet incident terrifiant contient de nombreux points de réflexion pour nous. Nous devons rester concentrés sur notre mort et tenir compte de nos péchés. Trois péchés ont été mentionnés à propos de cette femme : elle buvait de l'alcool, écoutait de la musique et accusait faussement les autres. Malheureusement, la consommation d'alcool se répand rapidement parmi les musulmans. Les hommes et les femmes sont touchés, en particulier ceux qui ont un lien avec la haute société, مَعَاذَ اللَّهِ. Rappelons que l'alcool est أُمُّ الْخَبَائِثِ, c'est-à-dire la mère des maux. ⁴ La raison pour laquelle il est qualifié ainsi est qu'il conduit à de nombreux autres péchés.

Ce récit nous apprend également que les gens du peuple enterrés dans le cimetière ont appris la mort de la femme, qu'elle serait enterrée dans le cimetière et qu'elle serait également punie. Alors, pourquoi les saints رَحِمَهُمُ اللَّهُ et les nobles prophètes

³ *Dhamm ul-Hawā*, p. 309

⁴ *Ṣaḥīḥ Ibn Ḥibbān*, vol. 7, p. 367, Hadith 5324 Résumé

Dévastations de la musique

عَلَيْهِمُ الصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ, en particulier le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, ne seraient-ils pas conscients de l'invisible grâce à l'octroi d'Allah عَزَّوَجَلَّ ? Lorsque le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a vu Allah عَزَّوَجَلَّ, Qui est Le Plus Grand Invisible (selon Sa Gloire), de ses yeux physiques la nuit de l'Ascension, alors comment une autre chose de l'invisible pourrait-elle lui rester cachée ?

Chers frères en Islam ! L'un des défauts de cette femme est qu'elle écoutait de la musique. La musique est devenue si répandue aujourd'hui qu'il semble que chaque maison soit un centre musical ; il est difficile de trouver une maison dans laquelle la musique ne résonne pas. Internet est également présent dans presque tous les foyers, et c'est une porte d'entrée pour regarder toutes sortes de films. Internet peut être très destructeur, à tel point que si un enfant regarde des vidéos impudiques dessus, les parents n'en seront même pas conscients. Bien que internet ait de nombreuses utilisations positives, comme les discours inspirés de la Sounnah des prédicateurs de Dawat-e-Islami, qui peuvent être vus dans le monde entier, la plupart des gens y gagnent des péchés.

الحمد لله Dawat-e-Islami profite des avantages d'internet.

Dévastations des chansons et de la musique

Les chansons et la musique ont de nombreux inconvénients et ont été condamnées dans le Coran et les Hadiths. C'est ainsi qu'il est dit dans la partie 21, dans le verset 6 de la Sourate Luqmān :

وَمِنَ النَّاسِ مَن يَشْتَرِي لَهْوَ الْحَدِيثِ لِيُضِلَّ عَن سَبِيلِ اللَّهِ بِغَيْرِ عِلْمٍ
وَيتَّخِذَهَا هُزُوًا ۗ أُولَٰئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٦﴾

“ Et certaines personnes achètent des mots d'amusement afin qu'elles détournent du chemin d'Allah sans comprendre ; et en fassent une moquerie. Il y a pour eux un châtement humiliant. ”⁵

Il est mentionné dans “ *Tafsīr Şirāt ul-Jinān* ” sous ce noble verset :

“ Ce verset a été révélé au sujet de Naḍr b. Ḥārith b. Kaladah. Il entreprenait des voyages dans d'autres pays à des fins commerciales. Il avait acheté des livres contenant les histoires des non-arabes et les racontait aux Quraysh, leur disant que Muhammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ) vous raconte des histoires de ‘Ād et de Thamūd, mais moi je vous raconte des histoires de Rustam, d'Asfandyār, et des rois de Perse. ”

Certaines personnes se sont préoccupées de ces histoires et ont été privées d'écouter le noble Coran, ce qui a conduit à la révélation de ce verset. Il a été dit que certaines personnes achètent des paroles de divertissement, afin d'empêcher les gens d'entrer dans l'Islam et d'écouter le noble Coran sur la base de

⁵ Saint Coran, Partie 21, Sourate Luqmān, verset 6 ; Traduction de *Kanz ul-'Irfān*

Dévastations de la musique

l'ignorance, et afin de se moquer des versets d'Allah
عَزَّوَجَلَّ ; pour ces gens-là, il y a un châtement humiliant.

Labw, qui signifie divertissement, désigne toute chose fausse qui rend une personne insouciante des actes vertueux et des actions utiles. Cela inclut les contes sans fondement, les fables, la magie, la musique, les plaisanteries interdites et les chansons. Il est interdit d'acheter et de vendre de tels instruments de divertissement (c'est-à-dire les objets qui peuvent être utilisés à cette fin), car ce verset a été révélé au sujet du mal des personnes qui achètent de telles choses. De même, il est interdit d'acheter et de vendre des romans interdits, des magazines indécentes, des billets de cinéma et de spectacles, car ce sont tous des “**لَهُوَ الْحَدِيثُ**” ou des moyens pour eux.

Selon l'opinion de certains éminents exégètes du Coran, “**لَهُوَ الْحَدِيثُ**” fait référence au fait de jouer de la musique, et les érudits ont pris ce verset comme preuve que jouer de la musique est interdit. ⁶

J'ai reçu l'ordre de détruire les instruments de musique

Le Prophète Bien-Aimé صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit :

⁶ *Tafsīr Şirāṭ ul-Jinān*, vol. 7, p. 474 de manière sélective.

“ Allah **عَزَّوَجَلَّ** m'a envoyé comme une miséricorde et un guide pour tous les mondes. Il m'a ordonné de détruire les instruments de musique dont on joue avec la bouche et la main, ainsi que les idoles qui étaient adorées à l'époque de l'ignorance. Mon Seigneur a prêté serment par Son honneur et a dit : “ Quiconque de Mes esclaves boit une gorgée d'alcool, Je lui ferai boire à la place l'eau bouillante de l'Enfer, qu'il soit puni ou pardonné. Et celui qui donne une goutte d'alcool à un enfant, Je lui ferai boire l'eau bouillante de l'Enfer à la place, qu'il soit puni ou pardonné. L'achat, la vente, l'enseignement, le commerce et le prix des chanteuses sont interdits. ””⁷

Chers frères en Islam ! le Bien-Aimé Prophète **صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** souhaite éradiquer ces choses, alors que ceux qui prétendent le suivre ouvrent des centres musicaux partout, plutôt beaucoup de maisons de musulmans sont comme des centres de musique.

Ce Hadith contient également un avertissement pour ceux qui boivent de l'alcool ; on leur fera boire l'eau bouillante de l'Enfer. Cette eau sera si chaude que lorsque le récipient sera approché du visage d'une personne, sa chaleur fera fondre la chair de son visage et tombera dans le récipient. Puis, lorsque l'eau atteindra son estomac, elle détruira ses entrailles au point de briser ses

⁷ *Musnad Imam Ahmad*, vol. 8, p. 286, Hadith 22281

Dévastations de la musique

intestins en morceaux et de les faire s'écouler par son passage arrière.⁸

Un groupe de ma Oummah sera transformé en singes et en porcs

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “ À la fin des temps, un groupe de ma Oummah sera transformé en singes et en porcs. ”

“ Ô Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ ! Même s'ils attestent que vous êtes le Messager d'Allah et qu'il n'y a nul digne d'adoration en dehors d'Allah (عَزَّوَجَلَّ) ? ” demandèrent les Compagnons.

Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ répondit : “ Oui, même s'ils accomplissent la prière, observent le jeûne et accomplissent le hajj. ”

(C'est-à-dire que, même s'ils sont musulmans. Donc, ô vous qui faites la prière, écoutez ! Ô vous qui jeûnez, écoutez ! Ô vous qui avez accompli le hajj, écoutez aussi ! Si vous écoutez des chansons et de la musique, quel sera votre châtement !)

On a demandé : “ Ô Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, quel sera leur crime ? ”

Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ répondit : “ Ils écouteront les chants des femmes, joueront de la musique et boiront de l'alcool. Ils passeront leur temps dans ce divertissement et seront

⁸ Sunan ut-Tirmidhī, vol. 4, p. 262, Hadith 2592, résumé

transformés en singes et en porcs au matin. ”⁹

Il est mentionné dans un autre Hadith que : “ Des incidents d’engloutissement par la terre, de soumission à une pluie de pierres et de transformation des apparences se produiront dans ma Oummah. ”

Une personne parmi les musulmans a demandé : “ Quand cela se produira-t-il ? ”

Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ répondit : “ Lorsque des femmes qui chantent et des instruments de musique apparaissent, et que de l’alcool est consommé. ”¹⁰

Les chansons créent l’hypocrisie dans le cœur

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit :

الْغِنَاءُ يُنْبِتُ النِّفَاقَ فِي الْقَلْبِ كَمَا يُنْبِتُ الْمَاءُ الرَّزْعَ

“ La musique crée l’hypocrisie dans le cœur comme l’eau fait pousser les cultures. ”¹¹

Du plomb fondu sera versé dans les oreilles le jour du

Jugement

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit :

⁹ Umdat ul-Qārī, vol. 14, p. 593

¹⁰ Sunan ut-Tirmidhī, vol. 4, p. 90, Hadith 2219

¹¹ Shu‘ab ul-Īmān, vol. 4, p. 279, Hadith 5100

Dévastations de la musique

مَنْ قَعَدَ إِلَى قَيْنَةٍ يَسْتَبِعُ مِنْهَا صَبَّ اللَّهُ فِي أُذُنَيْهِ الْآنَكَ يَوْمَ الْقِيَامَةِ

“ Quiconque s'est assis près d'une chanteuse pour l'entendre chanter, Allah ﷻ lui versera du plomb fondu dans les oreilles le jour du Jugement. ”¹²

Quelle est la règle concernant l'écoute des chansons ?

Le Raviveur de l'Islam, l'Imām d'Ahl As-Sounnah, Imām Aḥmad Razā Khan رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ déclare : “ Chanter à côté d'instruments de musique et les écouter sont tous deux interdits. ”¹³ De même, écouter des chansons ; en fait, écouter des chansons avec intérêt crée l'hypocrisie dans le cœur comme l'eau fait pousser l'herbe.¹⁴

Les méfaits de l'écoute de chansons

- Écouter des chansons déplaît à Allah ﷻ et à Son Messager صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ.
- Elle affaiblit l'âme.
- Elle noircit le cœur.
- C'est un obstacle pour devenir un croyant complet.

¹² Ibn 'Asākir, vol. 51, p. 263

¹³ Al-Fatāwā Ar-Riḍawiyah, vol. 8, p. 107

¹⁴ Mir 'āt ul-Manājih, vol. 5, p. 428

- Elle accroît les mauvais désirs et les mauvaises pensées d'une personne.
- Écouter des chansons dévie l'esprit d'une personne et l'amène à emprunter un mauvais chemin.
- Elle fait de l'homme la proie d'un amour faux et finit par le rendre inapte.
- Elle accroît la dépression et le désespoir.
- Elle provoque une forte réaction émotionnelle chez une personne et peut parfois l'amener à mettre fin à ses jours.
- Elle peut endommager les tympans, et du plomb fondu y sera versé le jour du Jugement.
- Les chansons d'aujourd'hui contiennent des paroles d'incrédulité dont la prononciation amène une personne à quitter le giron de l'islam. C'est là le plus grand mal.

La musique est très répandue dans la société d'aujourd'hui

La musique est partout aujourd'hui. Que vous soyez dans un bus, un train, un avion, un aéroport ou dans la plupart des autres lieux, vous entendrez de la musique. À tel point que même si vous souhaitez écouter le noble Coran à la radio ou à la télévision, de la musique est diffusée avant le début de la

Dévastations de la musique

récitation. De la même manière, les téléphones portables ont également des mélodies, et celles-ci sont devenues si courantes que parfois, même des personnes apparemment pratiquantes ont des tonalités musicales dans leur téléphone. N'oubliez pas qu'une simple cloche qui sonne n'est pas considérée comme de la musique.

Comment éviter la musique

La façon d'éviter la musique dans de telles circonstances est de mettre fin à toute musique, par exemple, si sa montre joue un air de musique, il faut la changer, et il faut faire de même pour sa voiture et son téléphone. S'il n'est pas possible de la changer, il doit l'éteindre complètement. De même, partout où il est possible d'éviter la musique, il doit faire de son mieux pour l'éviter. Rappelez-vous que l'écoute de la musique est un péché, en fait, si vous pouvez entendre le son de la musique dans un certain endroit, il est nécessaire de partir de là et de faire de votre mieux pour ne pas l'écouter.

‘Allāmah Ash-Shāmi رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ mentionne :

“ Danser, se moquer, frapper des mains (applaudir), jouer du luth, de la harpe, du tambourin, de la cithare, de la flûte, des cymbales et de la trompette, tout cela est en effet *makrūh taḥrīmī* (c'est-à-dire proche du Harām) car ce sont tous des symboles des mécréants. De même, il est interdit d'écouter le son du *duff*, des flûtes, etc. Si

quelqu'un les entend à l'improviste, il est excusé, et il est *wājib* sur lui d'essayer de faire de son mieux pour ne pas les écouter. ”¹⁵

Chers frères en Islam ! Dès que vous entendez de la musique, si possible, mettez vos doigts dans vos oreilles et partez immédiatement. Si vous mettez vos doigts dans vos oreilles mais que vous restez à cet endroit ou que vous vous déplacez juste sur le côté, vous ne pourrez pas éviter la musique. Même si vous ne mettez pas vos doigts dans vos oreilles, vous devez faire de votre mieux pour éviter la musique.

Où que nous allions, nous entendons de la musique, que ce soit dans les voitures, les avions, les maisons, les magasins, les restaurants, les routes, les marchés. Si des films ou de la musique sont diffusés dans un restaurant, nous devrions éviter d'y manger. Dans certains endroits, comme un avion ou un bus, on ne peut pas éviter la musique, car il n'est pas possible de l'arrêter. Parfois, lorsque l'on demande aux conducteurs de l'arrêter, ils refusent et continuent à écouter de la musique.

Rappelez, car le rappel profite aux musulmans

Rappelez-vous que les chauffeurs de bus ont tendance à se conformer lorsqu'on leur explique, alors parlez-leur avec gentillesse et encouragez-les à mettre des discours inspirés de la Sounnah au lieu de la musique. Vous pouvez les motiver en leur disant que s'ils mettent des discours inspirés de la Sounnah au

¹⁵ *Radd ul-Muhtār*, vol. 9, p. 651

Dévastations de la musique

lieu de la musique, ils seront récompensés pour chaque musulman à bord qui écoute.

Dans le noble Coran, il nous a été ordonné de faire des rappels. Tout comme Allah عَزَّوَجَلَّ l'affirme dans la 27^{ème} partie, au verset 55 de la Sourate Az-Zāriyāt :

وَذَكِّرْ فَإِنَّ الذِّكْرَ تَنْفَعُ الْمُؤْمِنِينَ ﴿٥٥﴾

“ Et conseillez (c'est-à-dire rappelez), que le fait de donner des conseils bénéficie aux musulmans. ”

De même, pour tous ceux qui sont obéis à la maison, ils devraient instruire leurs familles en leur disant que bien qu'ils puissent ressentir un certain soulagement temporaire en écoutant de la musique, c'est un péché, et qu'ils doivent donc chercher refuge contre ce “ soulagement ” et s'éloigner de la musique, de peur qu'elle ne devienne une cause de leur chute dans l'Enfer.

Si une personne ne peut pas le faire elle-même, elle devrait télécharger et leur faire écouter deux discours inspirés de la Sounnah intitulés “ *Gānāy bājāy kī holnākiyān* ” et “ *TV kī tabābkāriyān* ” à partir de www.dawateislami.net ou les Madani Muzakarās du célèbre guide spirituel et leader d'Ahl As-Sounnah, Maulana Ilyas Attar Al-Qadiri دَامَتْ بَرَكَاتُهُمُ الْعَالِيَةِ, qui peuvent être consultés sur www.ilyasqadri.com.

Si cela n'est pas possible, achetez ces deux discours sous forme de livret auprès de Maktaba-tul-Madina et lisez-les à votre famille.

إِنْ شَاءَ اللَّهُ Cela créera un environnement religieux au sein du foyer, et votre famille évitera les méfaits de la musique. Rappelez-vous que regarder des films et écouter de la musique sont interdits, et des actes qui mènent à l'Enfer. Il est regrettable que ceux qui composent et chantent des chansons pour les films soient devenus si audacieux qu'ils ont commencé à s'opposer au Seigneur de l'univers !

C'est un moment de réflexion pour ceux qui mettent inconsidérément des chansons dans leurs magasins, leurs restaurants, leurs voitures, et ceux qui les mettent lors des mariages, dérangeant leurs voisins malades couchés dans leur lit, ainsi que leurs voisins vertueux. Réfléchissez un instant au poison que Satan a placé dans la musique de film, et a posé le piège enchanteur des instruments et des sons pour conduire les gens en Enfer pour toujours.¹⁶

La foi est ruinée

Chers frères en Islam ! Gardez à l'esprit que quiconque a lu ou chanté ne serait-ce qu'un seul couplet contenant de la mécréance avec intérêt, est tombé dans la mécréance et a quitté le giron de l'islam, devenant ainsi un apostat. Les bonnes actions d'une telle personne deviennent nulles, c'est-à-dire que toutes ses prières antérieures, ses jeûnes, son hajj et toutes ses autres actions vertueuses ont été gaspillées. S'il était marié, son mariage

¹⁶ *Gâne Bâje Kay 35 Kufriyah Ash'ar*, p. 11-12

Dévastations de la musique

est annulé, et s'il avait prêté allégeance à un guide spirituel, cette allégeance est également rompue.

Il lui incombe de se repentir immédiatement de la mécréance mentionnée dans le couplet et de réciter le témoignage de foi, redevenant ainsi musulman. S'il souhaite prêter à nouveau allégeance, il doit le faire à tout guide spirituel qui remplit les conditions requises, et s'il souhaite se remarier avec son ancienne épouse, il doit renouveler son contrat de mariage avec elle en lui donnant une nouvelle dot (*mahr*). Celui qui n'est pas sûr d'avoir lu ou chanté un tel couplet avec intérêt ou qui a l'habitude d'écouter ou de chanter des chansons de films, doit également renouveler sa foi par mesure de précaution. Il devrait également renouveler son serment d'allégeance spirituelle et son mariage ; la bonté des deux mondes réside en cela. ¹⁷

(Pour en savoir plus sur les chansons qui contiennent des paroles d'incrédulité et sur la façon de s'en repentir, consultez le livret du leader d'Ahl us-Sounnah intitulé “ *Gâne Bâje Kay 35 Kufriyah Ash'ar* ”.)

Nous ne savons pas quelle sera notre fin

Dans une partie d'un long hadith, le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit :

“ Les enfants d'Adam ont été créés en différents groupes. Parmi eux, il y a ceux qui sont nés croyants, qui vivent dans la foi et

¹⁷ *Kufriyah Kalimât Kay Bâre Me Suwâl Jawâb*, p. 524

meurent dans la foi. Certains d'entre eux naissent mécréants, vivent dans l'incrédulité et meurent dans l'incrédulité. D'autres parmi eux naissent croyants, vivent dans la croyance et meurent dans la mécréance. D'autres encore naissent incroyables, vivent dans l'incrédulité et meurent dans la foi. ”¹⁸

Le seul qui mérite d'être envié, c'est le croyant dans la tombe

Chers frères en Islam ! Il ne fait aucun doute que rester croyant dans ce monde est une immense bénédiction, mais ce n'est une véritable bénédiction que lorsque la foi reste intacte au moment de quitter ce monde. Par Allah عَزَّوَجَلَّ, celui qui mérite vraiment d'être envié est celui qui est croyant dans la tombe. Celui qui réussit vraiment est celui qui quitte ce monde avec sa foi intacte, et celui qui atteint le Paradis a atteint son but. Tout comme Allah عَزَّوَجَلَّ l'affirme dans la partie 4, au verset 185 de la Sourate Āl ‘Imrān :

فَمَنْ رُحِرَ عَنِ النَّارِ وَأُدْخِلَ الْجَنَّةَ فَقَدْ فَازَ^ط

“ Ainsi, celui qui est sauvé du Feu et qui est admis au Paradis, alors il a réussi. ”

Les frères en Islam devraient voyager dans les Madani Qafilahs de Dawat-e-Islami et assister régulièrement aux

¹⁸ Sunan ut-Tirmidhī, vol. 4, p. 81, Hadith 2198

Dévastations de la musique

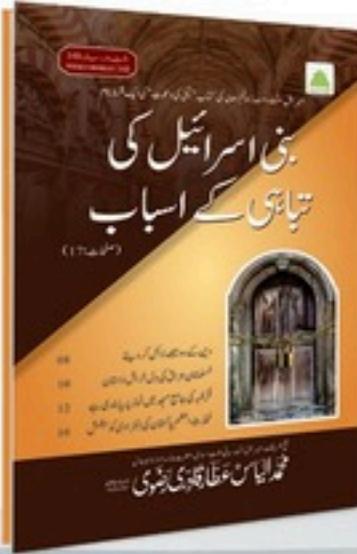
rassemblements hebdomadaires inspirés par la Sounnah. De même, les sœurs en islam devraient assister au rassemblement hebdomadaire pour les sœurs et encourager les autres femmes de leur foyer, telles que leur mère et leur belle-sœur, à y assister également. **إِنْ شَاءَ اللَّهُ**. En plus d'acquérir la mentalité d'éviter les chansons, la musique et d'autres péchés, ils obtiendront d'innombrables bénédictions.

Comment mettre fin à l'habitude d'écouter de la musique ?

1. Supprimer les chansons et la musique de tous les comptes de réseaux sociaux, des clés usb, de l'ordinateur, etc.
2. Au lieu de chansons, prenez des mesures pour écouter des récitations coraniques, des odes prophétiques et des discours inspirés de la Sounnah ; cela est bénéfique pour ce monde et pour l'au-delà.
3. Faites le *dhikr* d'Allah **عَزَّوَجَلَّ** autant que possible, assistez à des rassemblements remplis du souvenir d'Allah **عَزَّوَجَلَّ** et de l'éloge du Prophète bien-aimé **صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** ; cela enlèvera la rouille de votre cœur et augmentera votre spiritualité.
4. Prenez l'habitude d'envoyer la *ṣalāt* sur le Prophète bien-aimé **صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** au moins 313 fois par jour ; il vous sera accordé la force d'éviter les péchés.

5. Éloignez-vous des amis qui s'intéressent à la musique et adoptez la compagnie de dévots prophétiques passionnés par le *dhikr* et les louanges prophétiques.
6. Pensez à vous-même : si j'éprouve aujourd'hui la moindre douleur dans mes oreilles et qu'elle devient insupportable, qu'advient-il de moi si on me verse du plomb dans les oreilles le jour du Jugement parce que j'ai écouté de la musique ?
7. Gardez à l'esprit les effets physiques néfastes de l'écoute de chansons, car l'écoute de ces dernières peut nuire à votre santé.
8. Craignez pour votre foi, de peur que le fait d'écouter des chansons ne détruise votre foi, ce qui vous conduira à la disgrâce dans ce monde et dans l'au-delà.

Prochain livret
hebdomadaire



Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagaran
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN: +92 21 111 25 26 92 | Ext: 7213

Web: www.maktabatulmadinah.com | E-mail: feedback@maktabatulmadinah.com